



**La laïcité et la liberté sont deux principes fondamentaux généralement liés d'une part, et parfois en tension d'autre part, surtout lorsque les contraintes d'ordre laïc menacent la pratique libre de la religion quelle qu'elle soit.**

\*

*« La liberté religieuse est un indicateur du respect des droits humains. »*

Mgr Gabriele Caccia

\*

## LES CONCEPTS DE LAÏCITÉ ET DE LIBERTÉ

---

De nos jours, le concept de laïcité alimente beaucoup les débats, il s'est même invité à la 80e Assemblée générale de l'ONU. Certaines démocraties dans le monde, pour ne pas les citer, l'évoquent comme appui pour faire passer certains projets de loi. Disons de façon simple que, la notion de laïcité désigne la séparation nette entre l'État et la Religion, où chaque Institution est appelée à avoir sa propre organisation, sa gestion particulière, son fonctionnement personnel, sans aucune ingérence ou influence de part et d'autre. La laïcité doit garantir la neutralité des institutions publiques, elle laisse à chaque personne la possibilité de croire ou de ne pas croire, de pratiquer la religion de son choix ou de changer de religion.



Quant à la liberté, elle est l'expression d'une vie humaine qui opère des bons choix, en toute aisance, et en toute conscience, sans inquiétude aucune, sans contraintes ni soumissions, dans le respect de sa propre dignité et celle d'autrui. Lorsque les choix dans la pratique de la liberté sont mal faits ou surdimensionnés, sans aucun contrôle ou respect de l'autre, la liberté devient par conséquent le libertinage. La liberté doit respecter le principe d'équilibre, c'est-à-dire, ma liberté s'arrête là où celle des autres commence. En général, on parle de liberté de conscience, de liberté religieuse, de liberté individuelle, de liberté collective, etc. Bien que toutes ces libertés soient étroitement liées, c'est la liberté religieuse qui retiendra ici notre attention.

## DU POINT DE VUE ECCLÉSIAL

---

Selon le Catéchisme de l'Église catholique (CEC No 2106), la liberté religieuse peut se définir comme « le droit naturel de chaque personne à chercher, reconnaître, pratiquer et vivre la vérité religieuse selon sa conscience, sans crainte extérieure ». Il est à noter par le fait même que, « le droit à la liberté religieuse est réellement fondé sur la dignité même de la personne humaine, telle qu'elle est connue par la Parole de Dieu et par la raison elle-même ». Cela dit, en respectant le droit à la liberté religieuse, on respecte l'être humain dans toute sa dignité.

Dans la même logique, le pape Léon XIV dira : « la liberté religieuse n'est pas simplement un droit légal ou un privilège accordé par les gouvernements ; elle est une condition fondamentale qui rend possible une réconciliation authentique. Lorsque cette liberté est refusée, la personne humaine est privée de la capacité de répondre librement à l'appel de la Vérité »[1].

Le droit à la liberté religieuse d'après le Catéchisme de l'Église catholique, doit être reconnu dans l'ordre juridique de la société pour ainsi devenir un droit civil ». Celui-ci n'est pas seulement un droit de prier, de pratiquer sa religion dans une sphère privée, mais également de le faire en public et en toute liberté, sans nuire à l'ordre public, dans le respect des autres. Mgr Gabriele Caccia[2] dira à cet effet que, « la liberté religieuse est un indicateur du respect des droits humains». Il poursuit en disant que « les droits de l'homme trouvent leurs racines dans la dignité donnée par Dieu à chaque être humain. L'État a donc, le devoir de promouvoir et de protéger les droits de l'hommes, qui sont des conditions nécessaires à la prospérité humaine ». Pour lui, « cela doit se faire dans un cadre qui soutienne à la fois les libertés individuelles et nos responsabilités mutuelles. Ces droits sont universels, inviolables et inaliénables ... »[3].

L'exercice du droit à la liberté religieuse, plonge donc tout être humain dans une recherche de la vérité surtout en ce qui concerne les divinités et les religions. Cette soif d'avoir une connexion avec la transcendance est innée en l'homme. C'est pour cela que toute vie doit bâtir son équilibre sur le visible, mais aussi sur l'invisible bien évidemment. La laïcité mal comprise ou mal appliquée peut être un danger pour cet équilibre humain.

Certains gouvernements au nom de la laïcité, prennent des décisions ou votent des lois qui peuvent être contraignantes pour les différentes pratiques religieuses. De telles lois contreviennent à la charte des droits et libertés.

La laïcité bien vécue par ailleurs, peut être un tremplin qui contribue à l'affermissement de la liberté religieuse. Il est à reconnaître que les pratiques religieuses ont leur place dans la voie publique comme toute autre activité, qu'elle soit : sportive, spectaculaire, politique, et même des rassemblements de toute sorte.

Selon Mgr Paul Richard Gallagher[4], Les religions peuvent en effet, contribuer « à éradiquer les conflits, à encourager le dialogue, à soutenir la justice et à donner la parole à tous ceux qui souffrent. À cet égard, il est important de respecter pleinement la liberté religieuse dans chaque pays et de condamner toute forme de discrimination, de persécution et de violence fondée... »[5] sur la laïcité ou sur toute autre idéologie.

## LE LIEN ENTRE LAÏCITÉ ET LIBERTÉ

---

La laïcité et la liberté religieuse doivent être comme deux pôles qui favorisent un vivre ensemble harmonieux. Les deux ne doivent pas cohabiter comme des opposés, mais plutôt comme des réalités qui collaborent pour un meilleur vivre ensemble dans une société diversifiée. La laïcité doit normalement protéger la liberté et éviter toute pression religieuse ou étatique. La laïcité ne devrait pas rejeter la religion, mais doit plutôt l'encadrer dans les espaces publics pour assurer ainsi l'égalité de traitement. En cas d'incompréhension, la laïcité et la liberté religieuse doivent s'engager en faveur d'un dialogue inclusif, qui reste la seule voie pouvant conduire à une solution pacifique et durable.

## LA VRAIE LAÏCITÉ

---

Pratiquer la laïcité ne consiste pas à vivre dans le déni ou le rejet de toute expression religieuse, encore moins d'effacer ce qui a façonné jadis la mémoire historique d'un peuple. La vraie laïcité consiste en l'acceptation et au respect de la différence. L'humanité a soif d'une laïcité qui respecte les libertés et qui les encadre. En terminant, posons-nous la question si la laïcité mal comprise ne serait-elle pas aujourd'hui, une menace pour les libertés religieuses ? 

## NOTES

- [1] Discours du pape Léon XIV à la délégation de la Fondation Aide à l'Église en détresse (10 octobre 2025), source Zenit
- [2] Mgr Gabriele Caccia est l'observateur permanent du Saint-Siège auprès des Nations Unies.
- [3] Discours prononcé à la 80<sup>e</sup> Assemblée générale de l'ONU
- [4] Mgr Paul Richard Gallagher est le Secrétaire du Saint-Siège pour les relations avec les États et les organisations internationales.
- [5] Discours prononcé mardi 30 septembre 2025 aux Nations Unies.